



RETRAITE DES POLICIERS

Une réforme inacceptable en l'état



Le 03 octobre 2019, Jean Paul DELEVOYE, Haut-commissaire à la réforme des retraites a annoncé à l'occasion du conseil commun de la fonction publique le maintien des départs anticipés pour les policiers et la nécessité de prendre en compte le bien être au travail.

Alternative Police - CFDT, seul syndicat de policiers actifs à être membre titulaire du conseil commun, se réjouit des déclarations de Monsieur DELEVOYE et souligne l'incohérence de ses déclarations avec les grands principes de la future réforme applicables aux policiers.

27 ans de services effectifs sur la VP sans discontinuer !

Pour Alternative ! c'est Non !

Alternative Police - CFDT rappelle que nous avons une obligation d'intervention permanente pour protéger et servir nos concitoyens



Vers un retour du droit de grève ?

Alternative Police - CFDT rappelle que c'est en contrepartie de notre abandon du droit de grève que nous avons obtenu en 1948 les bonifications 1/5ème de la retraite.

Revenir sur sur nos acquis, c'est pour Alternative Police, revenir sur notre abandon de notre droit de grève !

Alternative Police attend la réunion spécifique à la police qui aura lieu le 18 octobre prochain avec Christophe Castaner et Jean Paul Delevoye pour décider de la suite à donner à la manifestation unitaire à laquelle Alternative Police a participé le 2 octobre 2019 !

Suppression des bonifications dites 1/5eme (1 année donnée pour 5 ans de services à hauteur de 25 années de service) remplacée par une équivalence de cotisation patronale

Pour Alternative ! c'est Non !

Les cotisations patronales peuvent à tout moment être modifiées, notamment à la baisse, et n'offrent aucune garantie quant à l'avenir du maintien de l'équivalence des bonifications

Alternative Police CFDT rappelle qu' être policier, c'est en tout temps, en tous lieux, hors et pendant le service !

Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer